SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES GESTION ET D'AMENAGEMENT DU TECH

×	Compétence	particulière	liée aux	risques	majeurs

☑ Connaissance risques majeurs, études,

☑ Information / sensibilisation / formation

☐ PICS ou organisation spécifique

Soutien PCS

☐ Système d'alerte

➤ Autre(s)

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

www.vallee-du-tech.com

Date de création: 22 09 1994

Nombre de communes : 40 communes adhérentes sur 42 **Nombre d'habitants sur le territoire :** 76 000 habitants

Taille des communes : Argelès sur mer : 10 095 habitants permanents mais surclassée ;

Calmeilles: 70 habitants

Superficie du bassin versant : 800 km²

Linéaire de cours d'eau estimé : 480 km (cours d'eau principaux)

<u>A savoir</u>: Le Tech est un fleuve côtier des Pyrénées-Orientales qui prend sa source à près de 2 400 mètres. Il parcourt 85 km entre montagne et plaine avant de se jeter dans la mer.

A savoir: la structure compte 5.5 personnes.

PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE

Evénements majeurs ayant touchés le territoire de la structure

Octobre 1940 : crue de référence (fréquence : 350 ans)

1992 : crue décennale

Compétences du syndicat :

- Mise en œuvre des axes d'un PAPI 1 (de 2003)
- a porté un contrat de rivière (2001)

A savoir : Un SAGE est en cours d'élaboration.

<u>A savoir</u>: Le syndicat de la vallée du Tech n'a pas de compétence en matière de travaux lourds. Il est assistant à maîtrise d'ouvrage.

Moyens affectés à la thématique risques majeurs dans la structure :

1 personne à plein temps (réduction de la vulnérabilité)

- 2 postes à temps partiel :
 - technicien de rivière
 - assistance technique générale : directeur administratif et technique

THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS

A savoir:

Le syndicat propose un pack « PCS-DICRIM-repères de crues » aux communes qui souhaitent s'engager dans la démarche. Les trois prestations sont externalisées et contiennent également un exercice PCS obligatoire et une formation des membres du PCS (agents et élus).

Connaissance des risques :

- Mise en place des repères de crues
- Etudes d'intérêt général : le transport solide, les crues intermédiaires, digues et ouvrages de protection
- Participe à une analyse des crues historiques : analyse terrain, recueil des données historiques. Ce travail est piloté par la DDEA 66 et associe les universités.
- Etude de la réduction de la vulnérabilité sur un secteur pilote. Trois volets ont été développés :
 - le bâti
 - les activités (économiques et loisirs)
 - le plan des réseaux

<u>A savoir</u>: Sur le secteur pilote concerné par le risque d'inondation de plaine, la phase « étude et diagnostic » est terminée. La phase « travaux » va correspondre à un programme opérationnel de type : PIG. Le programme des mesures reste à définir avec les acteurs impliqués (CCI, chambre de l'agriculture, ...)

<u>A savoir</u>: Sur le secteur pilote concerné par le risque de crues torrentielles, le phase « étude et diagnostic » a été engagée mais le cahier des charges n'a pas été validé ;

Information / sensibilisation / formation:

- Réalisation des DICRIM (prestataire extérieur)
- Formation des agents dans le cadre de la démarche PCS (prestataire extérieur)
- Formation des élus (notamment avec le jeu RIVERMED)
- Participation aux manifestations en lien avec la problématique du syndicat
- Animation de réunions publiques (culturelles, patrimoniales, ...)

- Actions d'information spécifiques à destination de la population non permanente (informer sans effrayer)
- Supports d'information créés par le syndicat, dans le cadre du Programme Conservatoire de la Mémoire du Risque :
 - plaquettes (journal semestriel) sur les actions menées dans le cadre du PAPI. Elles sont diffusées aux communes et aux partenaires techniques et financiers
 - dépliants format A5 : sur les consignes de base, les bons réflexes à adopter au moment de l'alerte, pendant l'inondation et après. Ce support est dupliqué en très grand nombre car les communes le diffusent à leurs administrés.
 - Une brochure de 26 pages qui aborde la problématique du risque sur le territoire. Cette brochure accompagne notamment l'exposition itinérante car elle en reprend tous les thèmes.

Alerte:

A savoir : Cet aspect est traité par les services de l'Etat

Plan Communal de Sauvegarde (PCS):

- Réalisation des PCS : Appui technique pour la rédaction du cahier des charges, les demandes de subvention et l'accompagnement du PCS (le syndicat est membre du comité de pilotage de chaque PCS)

A savoir:

10 communes ont été identifiées comme prioritaires pour la mise en place du PCS, du DICRIM et des repères de crue dans le cadre du PAPI 1.

A ce jour, 16 procédures PCS-DICRIM-repères de crues sont engagées.

A savoir:

Le cumul des aides publiques peut atteindre 80% du financement d'un PCS.

AUTRES:

Supports pédagogiques :

- Exposition itinérante sur le risque d'inondation (21 panneaux). Elle est prêtée aux communes-membres.

ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE

Néant

ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS

- Formation des agents territoriaux (réglementation, conduites à tenir)
- Mise en place des plans familiaux de mise en sûreté (PFMS) : le cahier des charges est établi. L'engagement territorial va être sollicité.
- Création d'un observatoire de l' « eau » (avec le programme transfrontalier « Atelier transfrontalier de l'Eau 2 ») avec la mise en place d'un SIG et d'un service web qui permettrait de visualiser sur de la cartographie les informations liées à la problématique du syndicat.
- un PAPI 2 : extension géographique

Actions envisagées : homogénéiser au niveau de tout le territoire les actions du PAPI 1 (PCS

- DICRIM - repères de crue, actions de réduction de la vulnérabilité)

CONTACT

NOM et prénom : FARRES Isabelle

Service/Direction de rattachement : Syndicat de la vallée du Tech

Fonction: Directeur administratif et technique
Coordonnées mail: contact@vallee-du-tech.com

Coordonnées téléphoniques : 04 68 87 08 78

Date de recueil des informations: 01 2009